

Moniteur de retraite

Sécurité de la prévoyance vieillesse

Enquête concernant l'opinion de la population suisse sur le 2^e pilier et le départ à la retraite

29 août 2023

Informations relatives à l'enquête

Objectif

L'étude actuelle examine l'attitude de la population suisse vis-à-vis de sa retraite future ou en cours. Les principaux thèmes abordés dans cette étude sont l'appréciation personnelle de la prévoyance financière et la façon dont les sondés entendent combler leur lacune de prévoyance. Sur le plan politique, les sondés sont interrogés sur la nécessité d'une réforme des retraites et sur les parties prenantes auxquelles ils accordent leur confiance. En outre, l'étude évalue les connaissances des sondés en matière de sécurité des avoirs auprès des caisses de pension et des banques. Seront également répétées des parties de l'étude décennale « Connaissances sur les caisses de pension » (2010-2022).

Population statistique

Population suisse âgée de 18 ans et plus (y compris Suisse alémanique, Suisse romande et Tessin)

Échantillon net

n=1214, dont 268 retraités

Période

Du 30 mai au 17 juin 2023

Méthode

Enquête auprès d'un panel en ligne

Quotas/pondération

Âge, sexe et région linguistique.

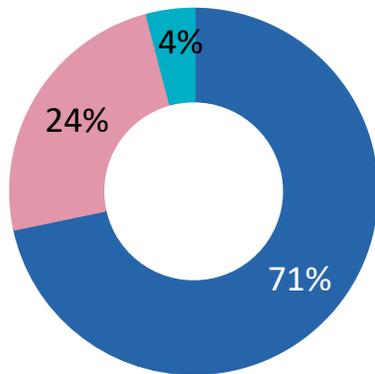
Pondération : le Tessin a été légèrement surreprésenté afin de permettre des évaluations individuelles. Pour les déclarations globales, l'échantillon a donc été pondéré en fonction des régions linguistiques.

Institut

gfs-zürich, institut d'études de marché et de recherche sociale

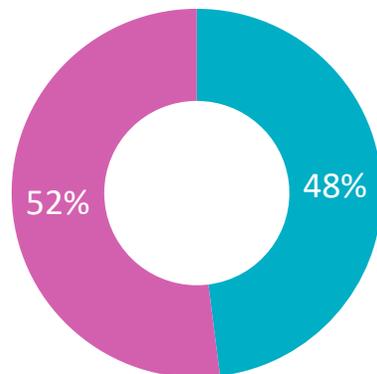
Description de l'échantillon

Région



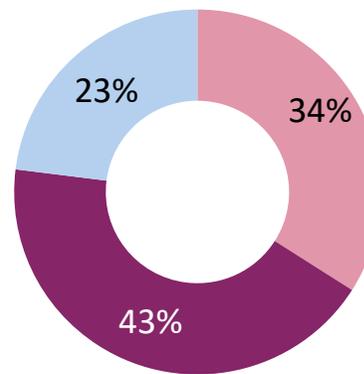
- Suisse alémanique
- Suisse romande
- Tessin

Sexe



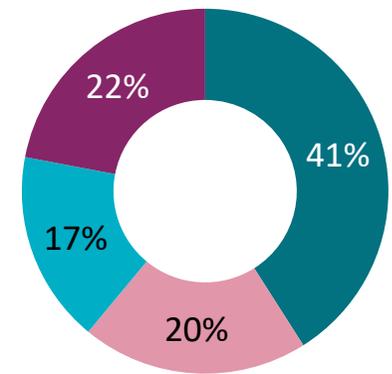
- Hommes
- Femmes

Âge



- 18-39 ans
- 40-64 ans
- 65 ans et plus

Activité/statut



- Actif à temps plein
- Actif à temps partiel
- Sans emploi
- Retraité

Source : toutes les données de cette diapositive et des suivantes se réfèrent à l'étude d'AXA IM sur l'attitude de la population suisse vis-à-vis du 2e pilier et de la retraite. Plus d'informations sur la diapositive 1. Base : total, n=1214, pondérée en fonction des régions linguistiques

Principales conclusions du moniteur de retraite

Les personnes dotées d'un fort pouvoir d'achat sont mieux préparées en prévision de la retraite et plus enthousiastes à l'idée du départ à la retraite.

Sur une échelle de 1 à 10, les retraités (7.0) jugent leur couverture financière nettement meilleure que les actifs à temps plein (6.1), les actifs à temps partiel (5.5) et les personnes sans emploi (4.7). Plus de la moitié des retraités (55%) estiment (rétrospectivement) qu'ils peuvent sûrement ou probablement maintenir leur niveau de vie rien qu'avec l'AVS et la CP, contre près d'un quart des non-retraités (de 23% à 26%), une valeur nettement plus faible.

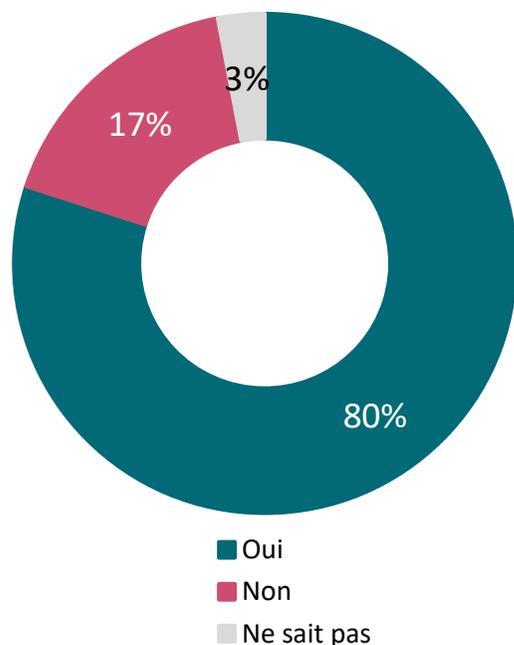
En 2023, les plus jeunes (18-39 ans) se montrent particulièrement pessimistes quant à leur couverture financière (valeur moyenne en 2023 : 5.2 ; en 2022 : 5.7). La tranche d'âge intermédiaire (40-64 ans) n'a quasiment pas changé d'opinion concernant sa prévoyance d'une année sur l'autre (2023 : 6.0 ; 2022 : 5.8), alors que les plus de 65 ans s'estiment légèrement mieux lotis par rapport à l'an passé (2023 : 6.9 ; 2022 : 6.4).

Les sondés au pouvoir d'achat le plus faible estiment qu'ils disposent d'une couverture financière très mauvaise (2.9 sur une échelle de 1 à 10). Seuls 16% d'entre eux pensent qu'ils pourront sûrement ou probablement conserver leur niveau de vie à la retraite. À titre de comparaison, 26% des sondés de la classe moyenne inférieure, 41% des sondés de la classe moyenne supérieure et 47% des sondés au pouvoir d'achat le plus élevé se voient en mesure de maintenir leur niveau de vie uniquement avec l'AVS et la CP. Concrètement, les sondés s'attendent à percevoir de l'AVS et de la CP un montant moyen représentant 56% de leur dernier salaire. L'écart entre les valeurs attribuées par les personnes qui estiment disposer d'une très bonne couverture ou plutôt bonne (63%) et celles qui la considèrent comme très mauvaise ou plutôt mauvaise (49%) est significatif.

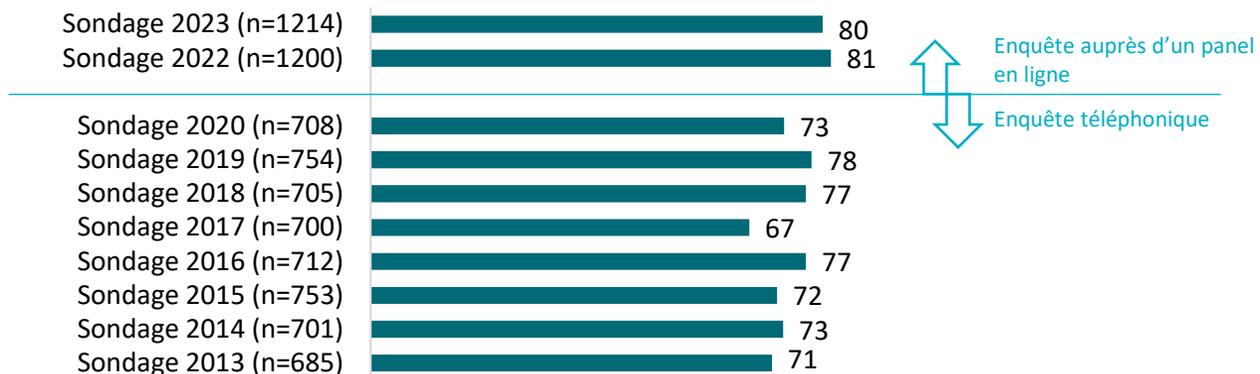
Les sondés situés dans les deux catégories de pouvoir d'achat les plus faibles, les personnes sans emploi et celles qui estiment être mal couvertes, sont nettement moins enthousiastes à l'idée de partir en retraite.

Intérêt pour le thème de la prévoyance – assurés CP

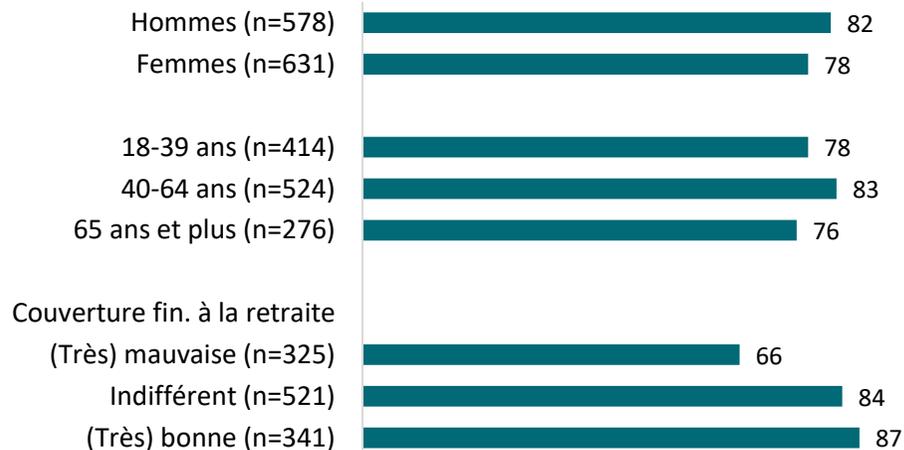
Vous intéressez-vous sérieusement au thème de la prévoyance ?



Part de réponses positives

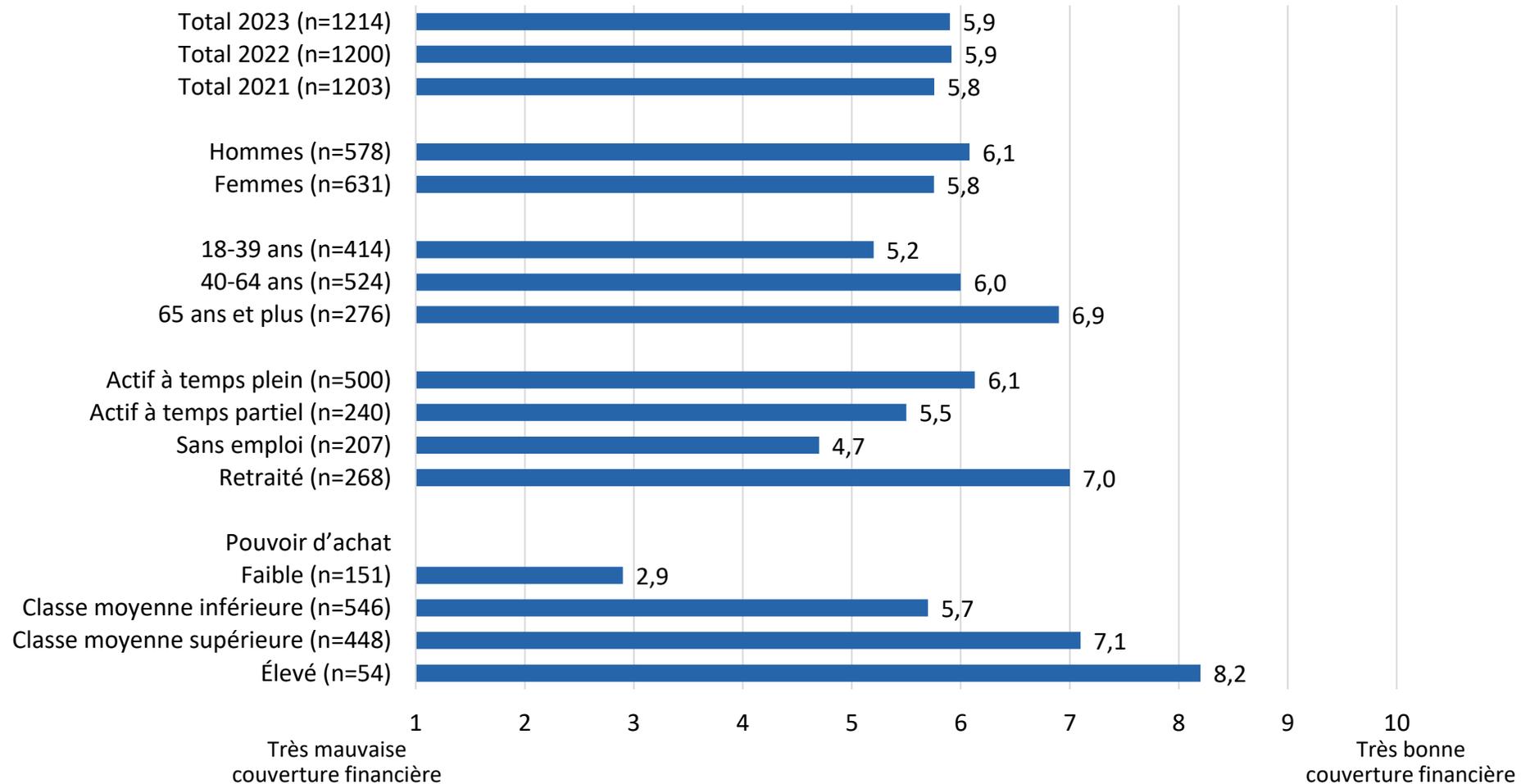


Comparaison des sous-groupes 2023



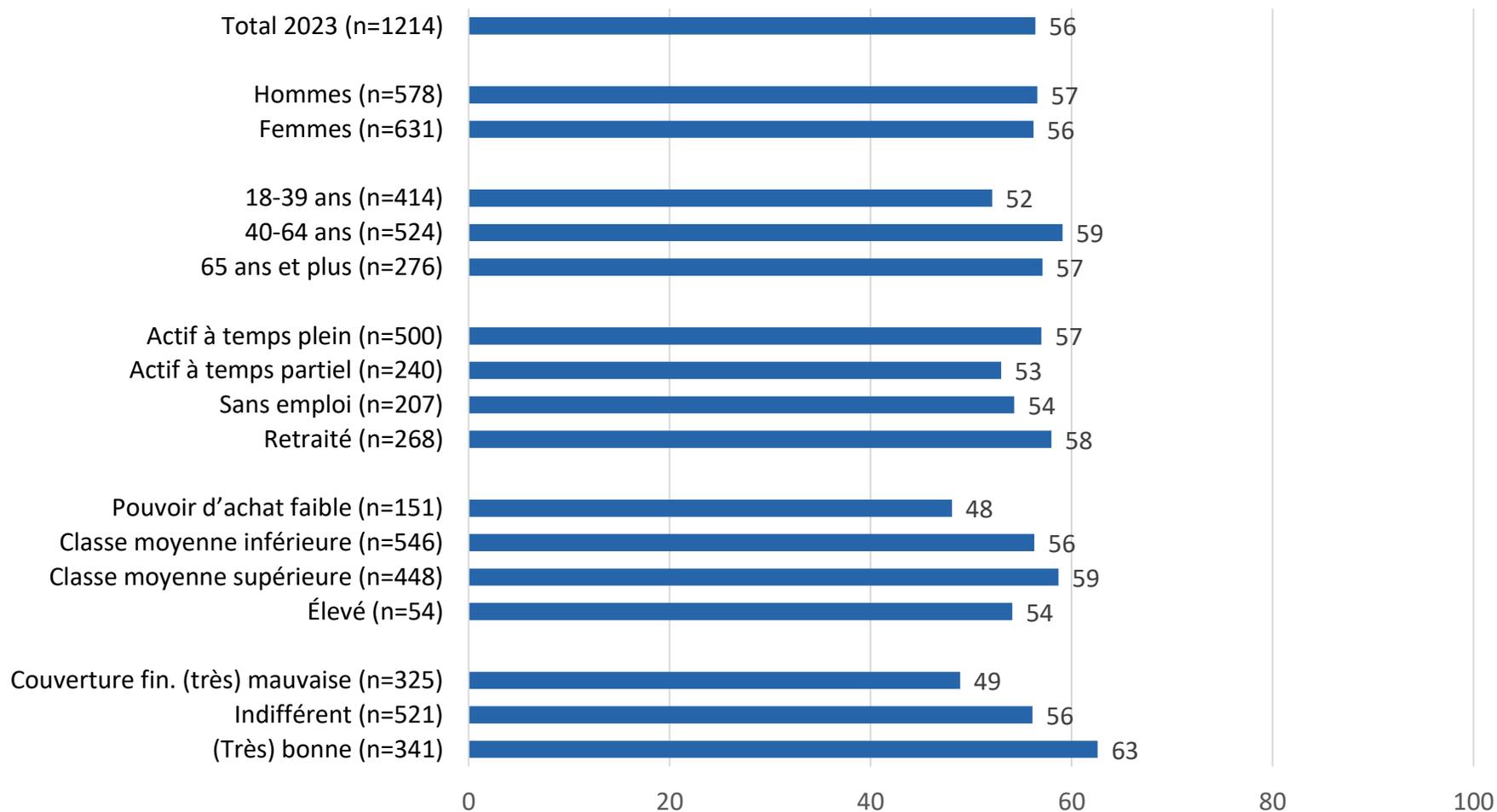
Évaluation de la couverture financière

D'après vous, disposez-vous d'une couverture financière suffisante pour la retraite ou en disposiez-vous avant votre départ à la retraite ?



Estimation du montant de la rente AVS et CP

Selon votre estimation, quel pourcentage de votre dernier salaire allez-vous toucher au total sous forme de rente AVS et CP lorsque vous serez retraité(e) (ou que vous recevez ... au total) ?

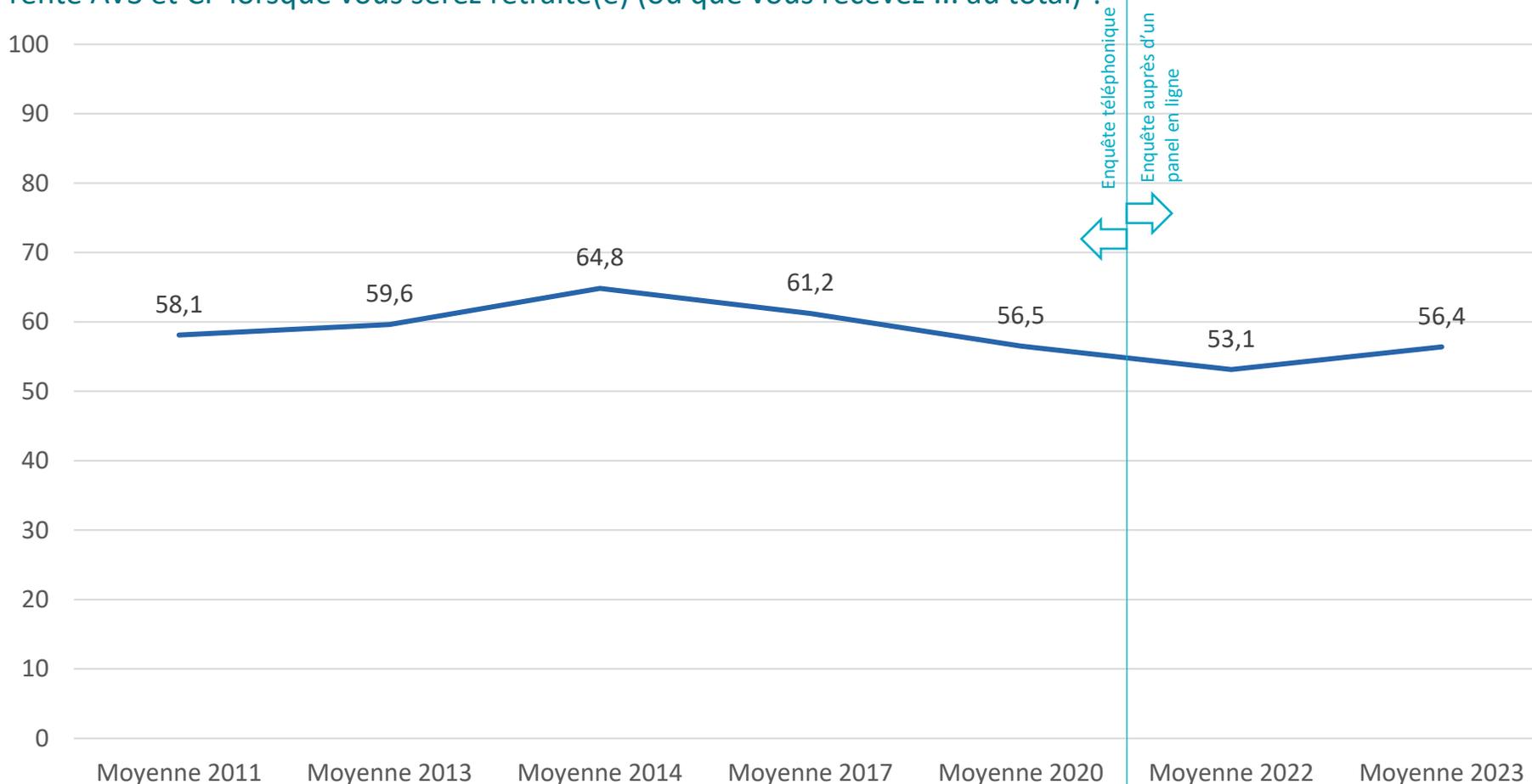


Base : total, n=1214

7 Question numérique ouverte, valeurs moyennes des pourcentages estimés

Estimation du montant de la rente AVS et CP

Selon votre estimation, quel pourcentage de votre dernier salaire allez-vous toucher au total sous forme de rente AVS et CP lorsque vous serez retraité(e) (ou que vous recevez ... au total) ?



Attention, les écarts entre les valeurs de l'axe ne sont pas uniformes (différence de 1 à 3 ans)

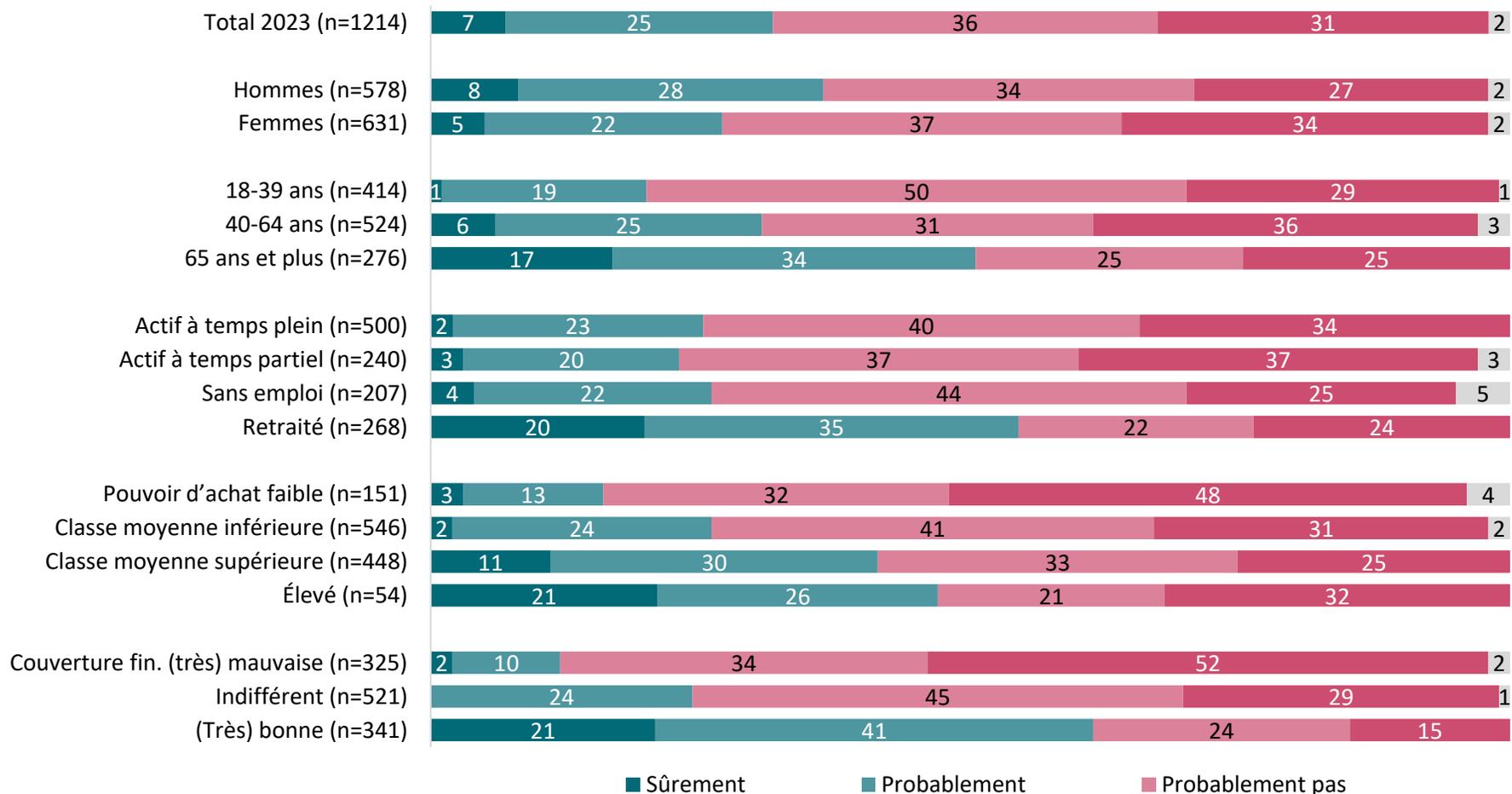
Base : total, 2023 : n=1214 / 2022 : n=1200 / 2020 : n=708 / 2017 : n=700 / 2014 : n=701 / 2013 : n=685 / 2011 : n=706

8 Question numérique ouverte, valeurs moyennes des pourcentages estimés

Niveau de vie

Pensez-vous que l'AVS et la caisse de pension vous permettront à elles seules de maintenir votre niveau de vie habituel ?

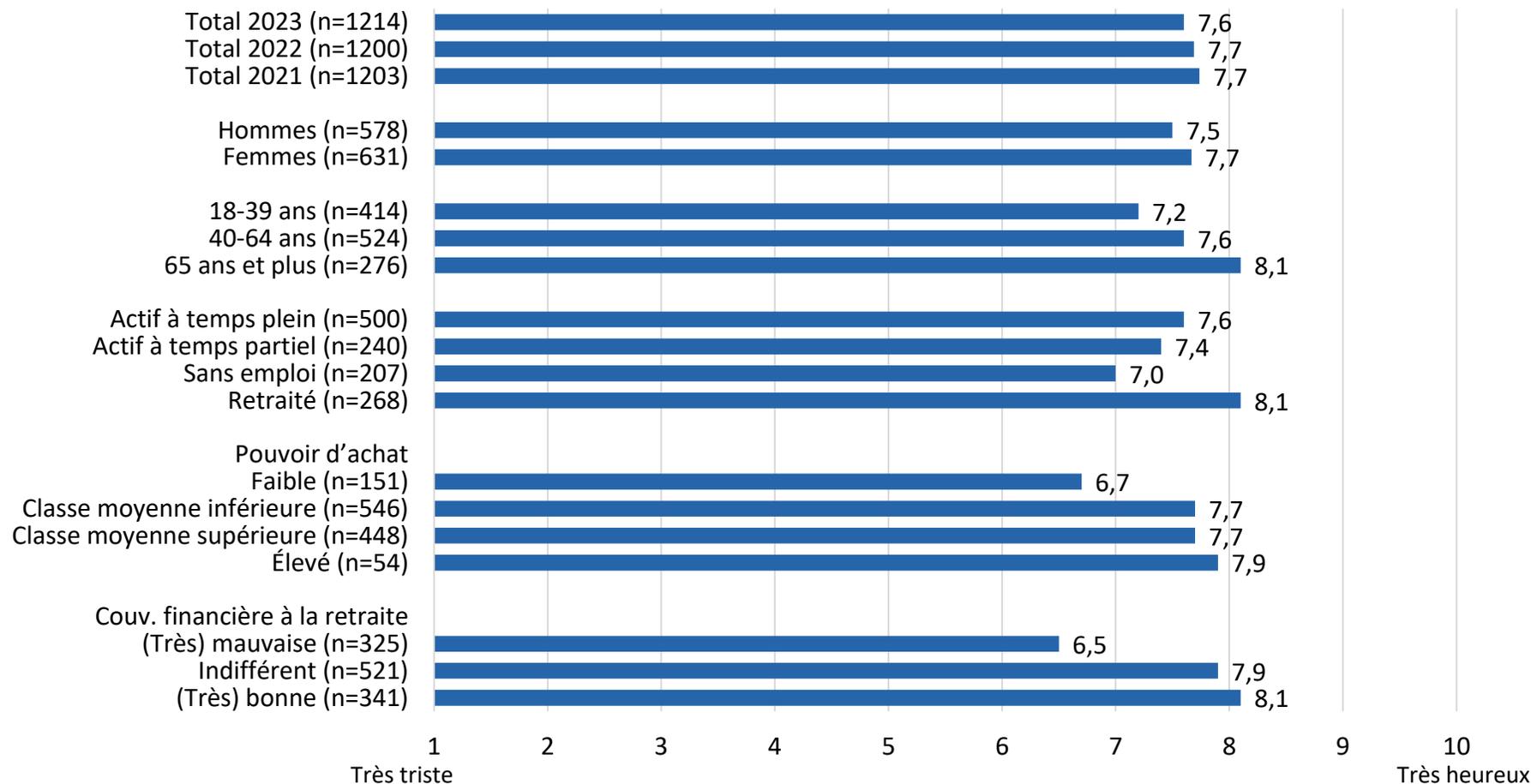
L'AVS et la caisse de pension vous ont-elles permis à elles seules de maintenir votre niveau de vie habituel ?



Opinion sur la retraite

Sentiment concernant le départ à la retraite. Pensez maintenant au jour de votre départ en retraite. À votre avis, comment vous sentirez-vous alors ?

Pensez au jour de votre départ à la retraite. Comment vous êtes-vous senti(e) à l'époque ?



Les personnes dont le pouvoir d'achat est situé dans les deux catégories supérieures épargnent une somme supplémentaire en vue de leur retraite, alors que celles au pouvoir d'achat des deux catégories inférieures prévoient de se restreindre ou de travailler plus longtemps.

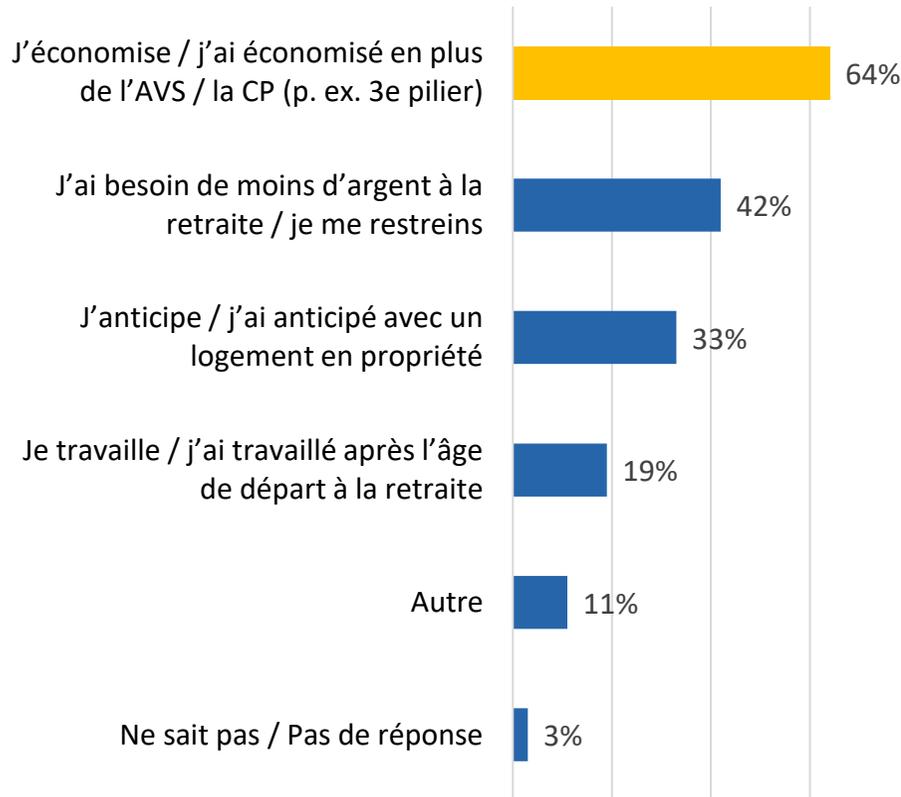
Près des deux tiers des sondés (64%) épargnent en plus de l'AVS et de la CP ou ont épargné afin de réduire l'écart entre le dernier salaire et la rente. Les sondés au pouvoir d'achat le plus élevé (71%) et ceux de la classe moyenne supérieure (76%) sont nettement plus nombreux à pouvoir épargner que les personnes au pouvoir d'achat le plus faible (41%) et que celles de la classe moyenne inférieure (61%). Ils épargnent majoritairement par le biais du 3^e pilier (89%). Les sondés aux niveaux de pouvoir d'achat inférieurs déclarent nettement plus souvent qu'ils se restreindront (pouvoir d'achat inférieur : 53% et 46% ; niveaux de pouvoir d'achat supérieurs : 36% et 20%).

Les sondés actifs souhaitent partir à la retraite à 63 ans en moyenne, soit un âge légèrement supérieur par rapport aux deux années précédentes (2021 : 61 ans ; 2022 : 62 ans). Plus l'âge des personnes actives interrogées est avancé, plus elles souhaitent prendre leur retraite tard : 62 ans chez les 18-39 ans, 63 ans chez les 40-64 ans et 66 ans chez les 38 personnes âgées de 65 ans et plus, des différences significatives. Quant aux retraités, ils déclarent qu'ils auraient aimé prendre leur retraite à 62 ans.

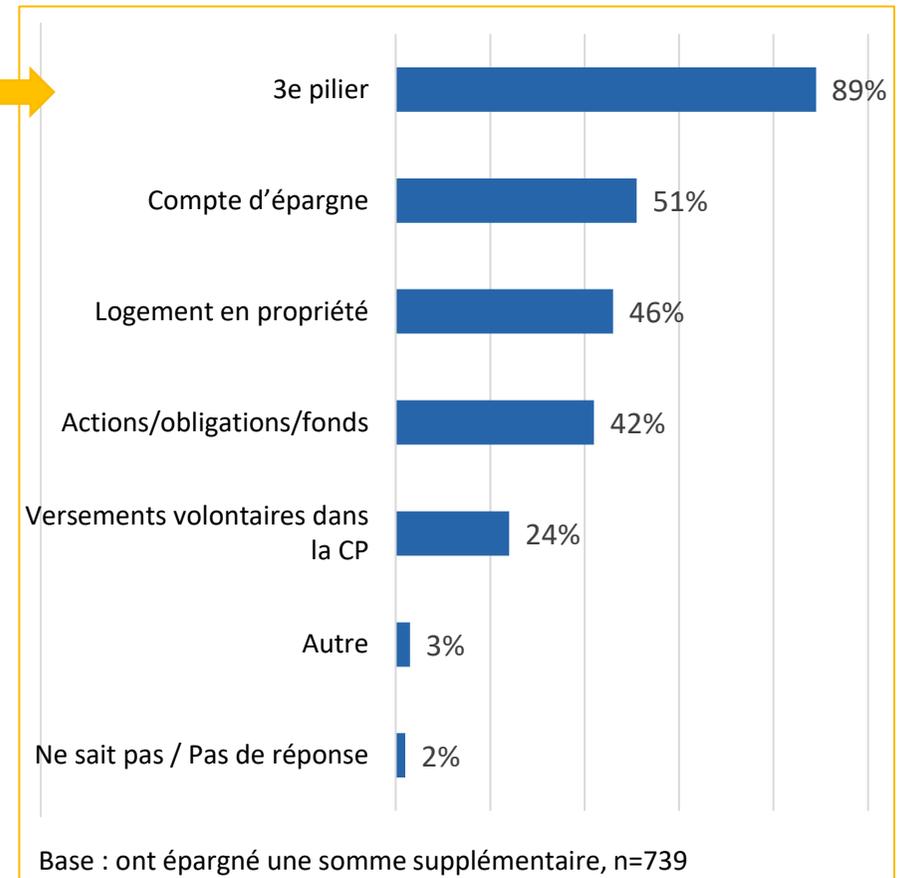
Comblent les lacunes de prévoyance

Comment comptez-vous combler l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ? / Comment comblez-vous l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ?

Comment économisez-vous / avez-vous économisé ?



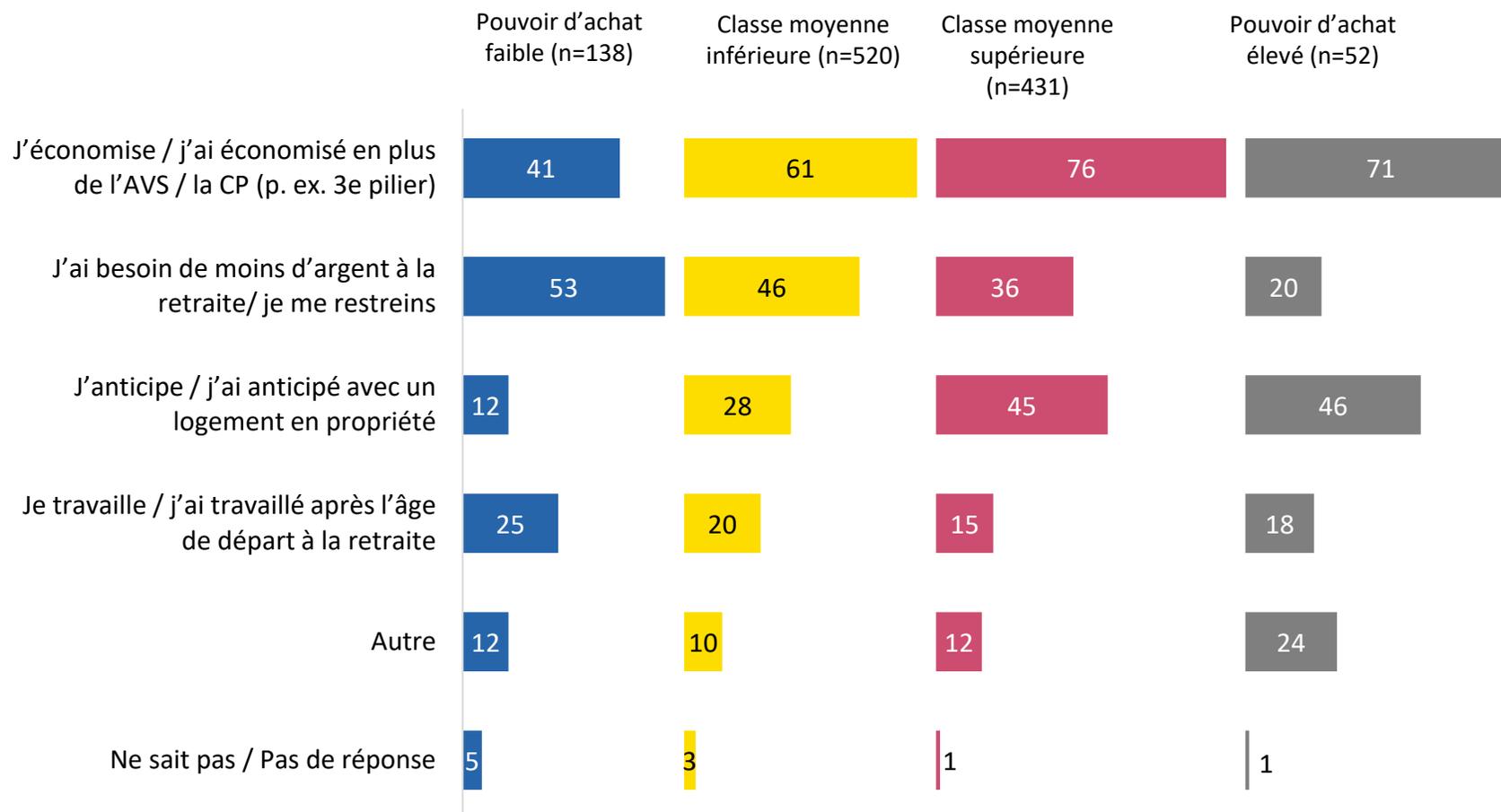
Base : anticipent un écart entre le dernier salaire et la rente, n=1155



Base : ont épargné une somme supplémentaire, n=739

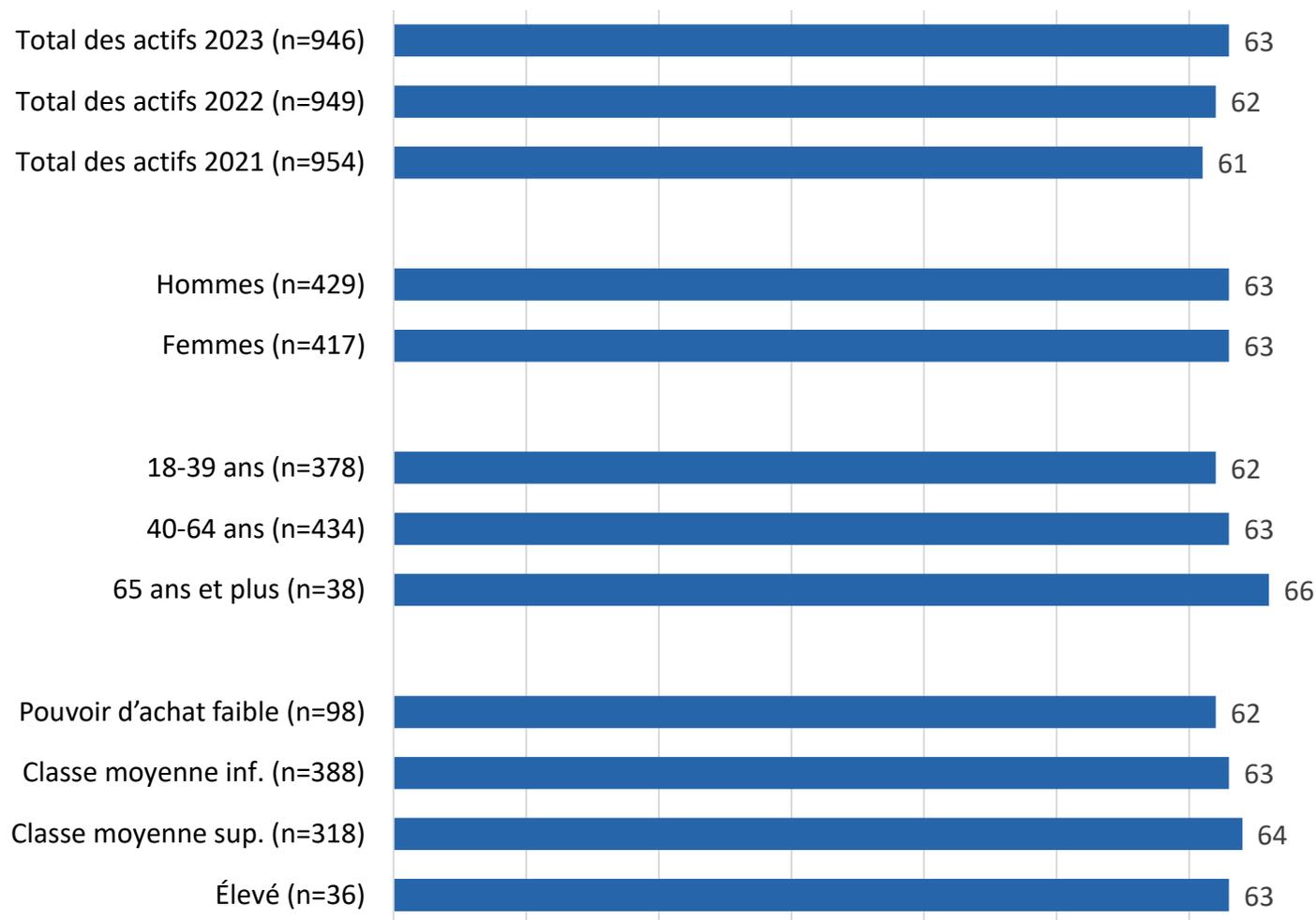
Comblent les lacunes de prévoyance en fonction du niveau de pouvoir d'achat

Comment comptez-vous combler l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ? / Comment comblez-vous l'écart entre votre dernier salaire et la rente AVS et CP ?



Âge souhaité de départ à la retraite des sondés actifs (non-retraités)

À quel âge aimeriez-vous prendre votre retraite ?



À propos de l'âge effectif de la retraite selon l'OFS* :
En 2022, l'âge moyen de départ à la retraite était de **64,8 ans (tendance à la baisse)**.

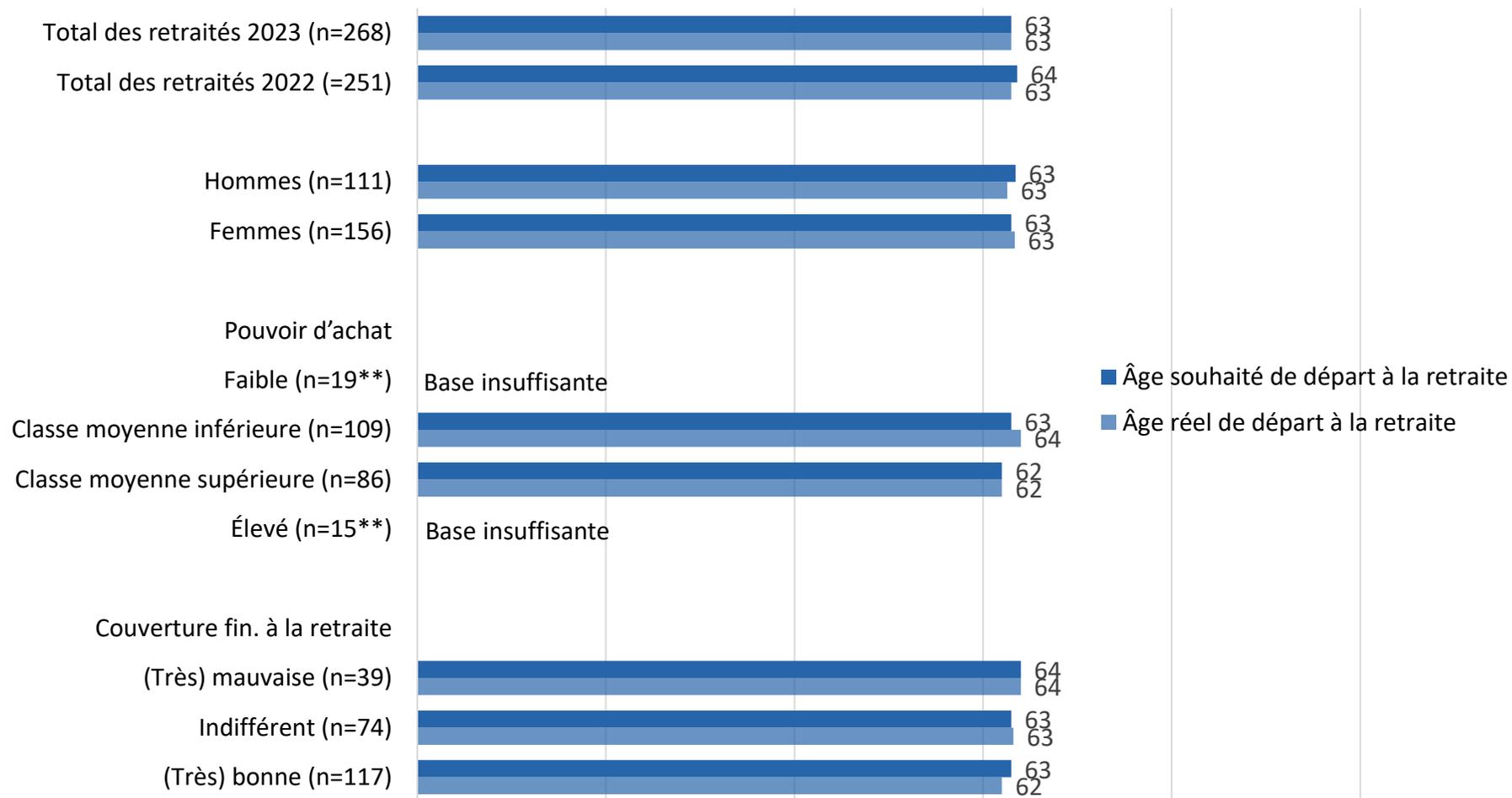
Base : non-retraités, n=850, question numérique ouverte, données en valeurs moyennes. Source :

*<https://www.bfs.admin.ch/bfs/de/home/statistiken/arbeit-erwerb/erwerbstaetigkeit-arbeitszeit/alter-generationen-pensionierung-gesundheit/erwerbstaetigkeit-pensionierung.assetdetail.24186267.html>/ site consulté le 20 juin 2023

Âge de départ à la retraite : âge souhaité et âge réel des retraités

À quel âge auriez-vous aimé prendre votre retraite ?

À quel âge avez-vous pris votre retraite ?

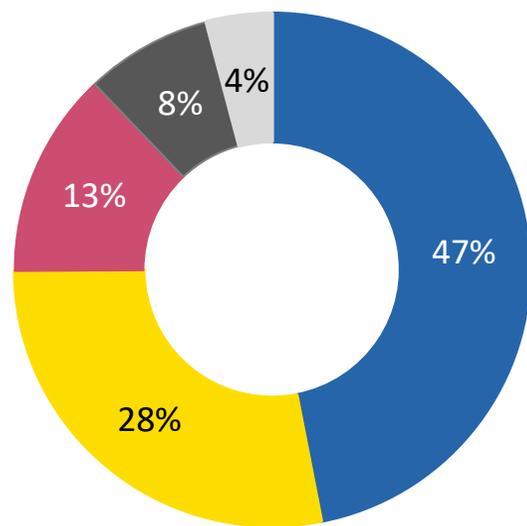


La majorité des personnes interrogées souhaitent une rente mensuelle.

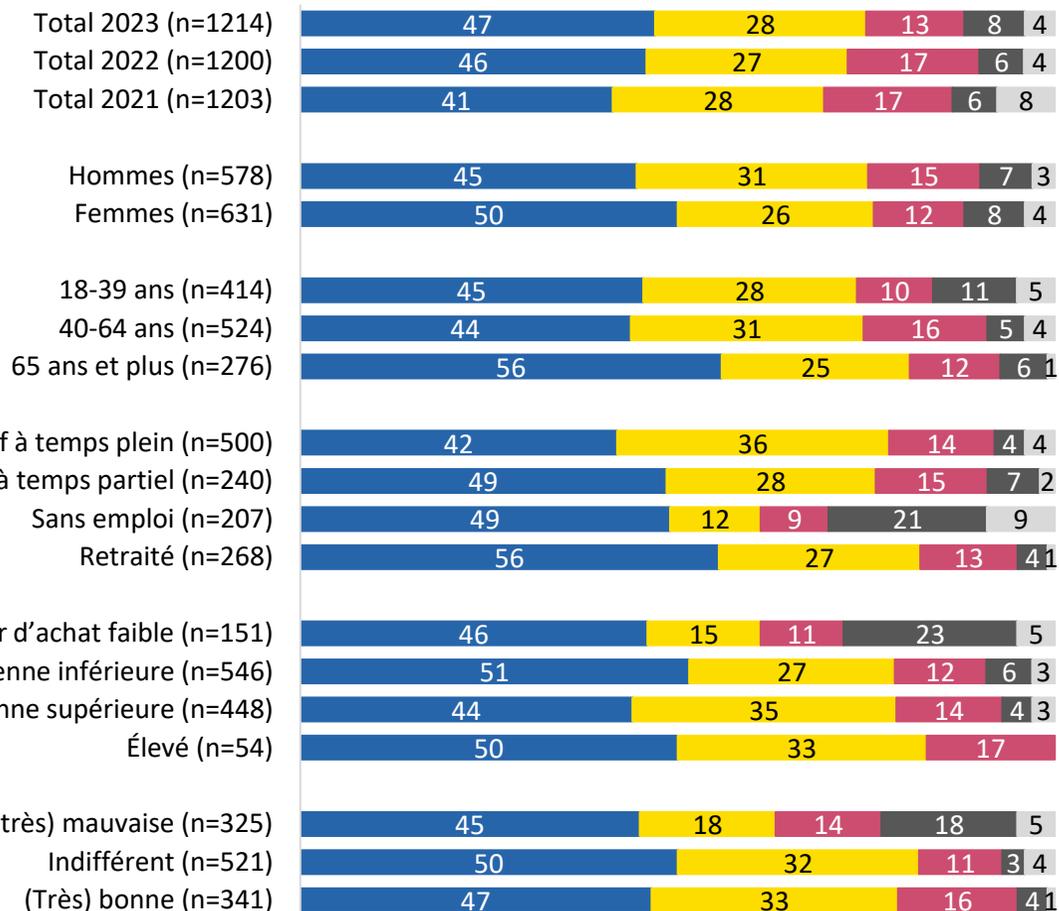
Près de la moitié des sondés (47%) souhaitent bénéficier d'une rente mensuelle à la retraite, un peu plus d'un quart (28%) préfère un versement partiel, tandis que seul un sur huit environ (13%) se prononce en faveur du versement de la totalité de la somme, une variante moins plébiscitée que l'an passé (17%).

Versement sous forme de rente

Imaginons que vous partiez en retraite aujourd'hui. **Quel mode de versement choisiriez-vous actuellement ?**

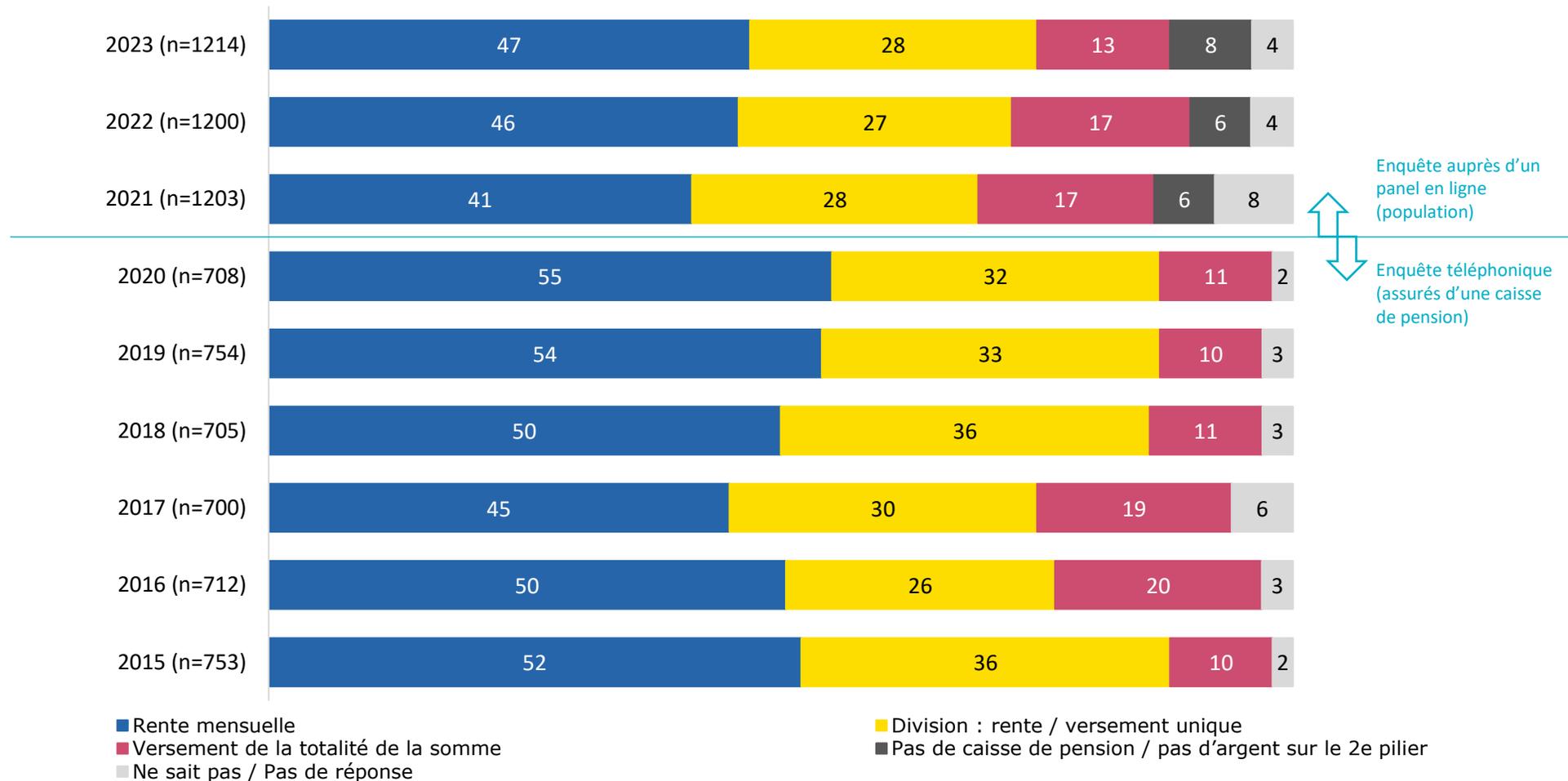


- Rente mensuelle
- Division : rente / versement unique
- Versement de la totalité de la somme
- Pas de caisse de pension / pas d'argent sur le 2e pilier
- Ne sait pas / Pas de réponse



Versement de rente – comparaison annuelle

Imaginons que vous partiez en retraite aujourd’hui. **Quel mode de versement choisiriez-vous actuellement ?**

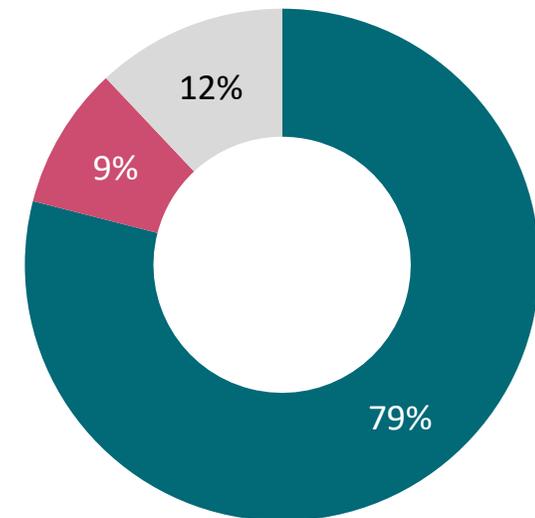


79% pensent qu'une réforme des retraites est nécessaire.

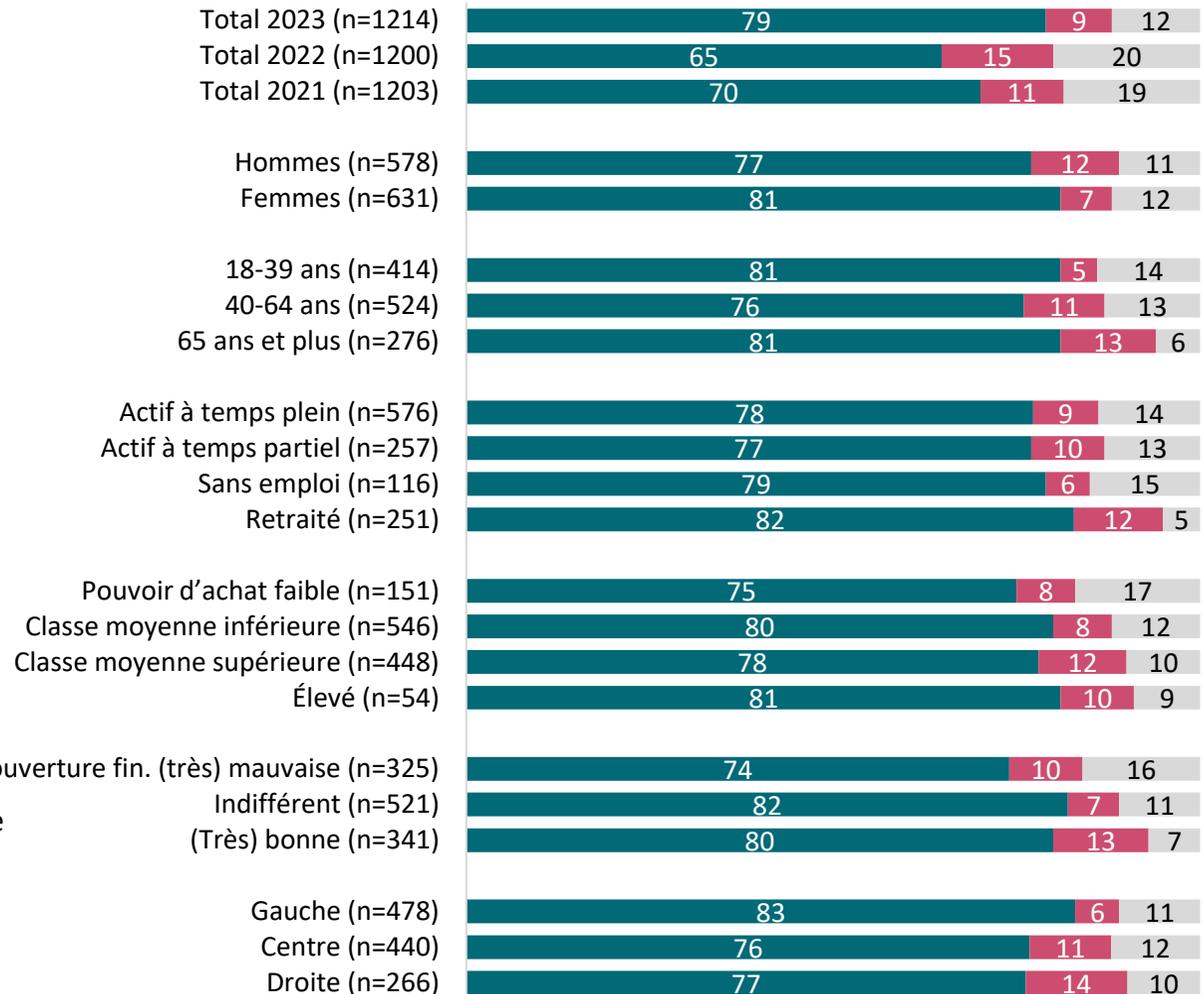
Près de quatre cinquièmes (79%) des sondés pensent qu'une réforme des retraites est nécessaire. S'agissant de la sécurité de la prévoyance vieillesse, les sondés sont plus enclins à faire confiance à leur employeur (62% lui font plutôt ou totalement confiance), suivi du Conseil fédéral (40%), puis de l'union syndicale (40%). À l'inverse, le niveau de confiance dans les réseaux sociaux (10%), les parties politiques (15%) et Economiesuisse (18%) est particulièrement faible. Par rapport à l'édition 2020 de l'étude, il est frappant de constater à quel point la confiance dans les associations économiques s'est effritée : étant donné que l'étude de 2020 était encore menée par téléphone et que l'édition 2023 repose sur un panel en ligne, un effet lié à la méthode de réalisation n'est pas à exclure. Par ailleurs, l'échantillon global de 2023 est situé plus à gauche du spectre politique qu'en 2020. Les écarts entre les valeurs attribuées au sujet de la confiance doivent donc être interprétés avec la plus grande prudence.

Évaluation de la nécessité d'une réforme de la prévoyance vieillesse

À votre avis, une réforme de la prévoyance vieillesse est-elle nécessaire ?

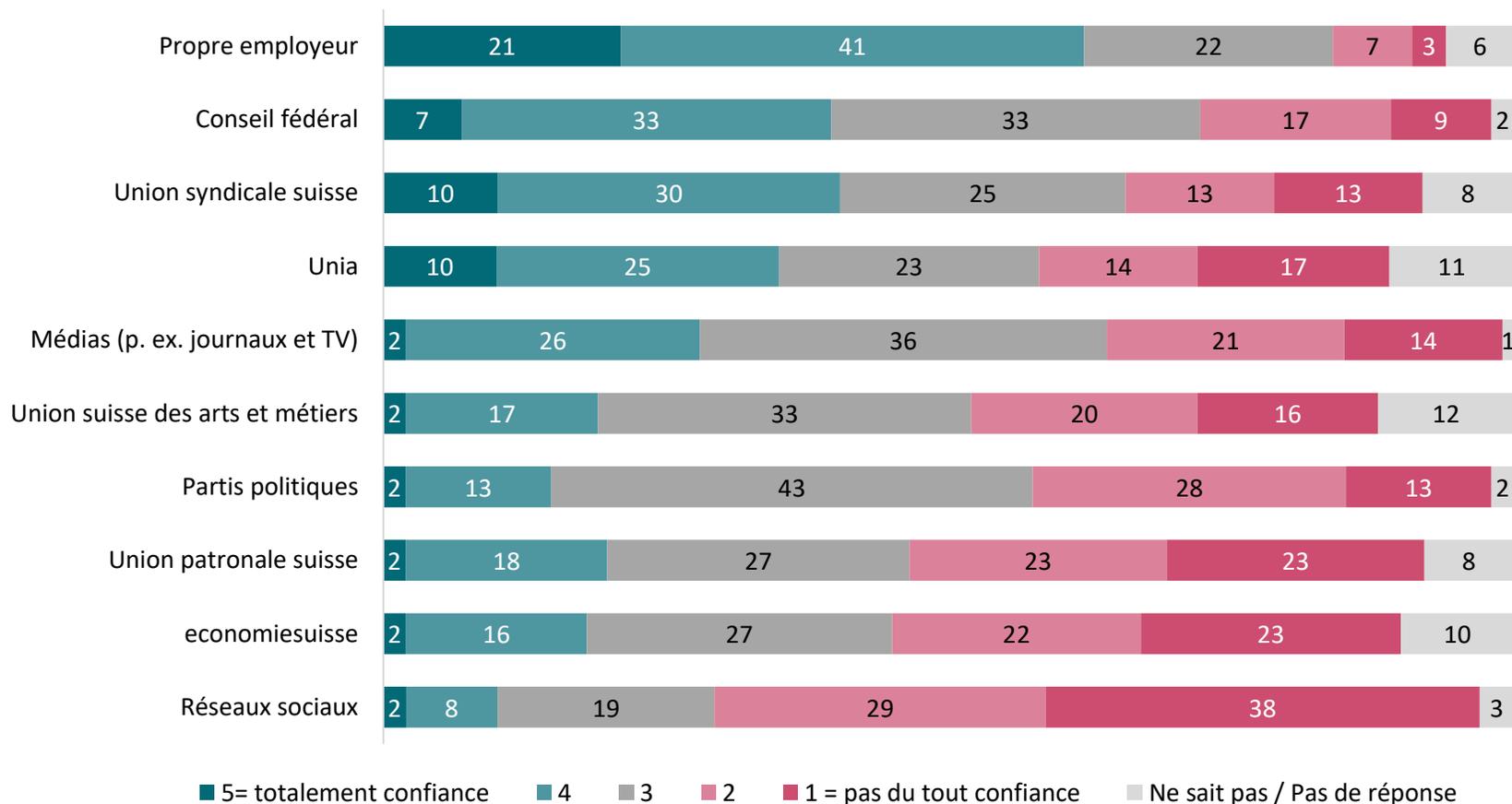


■ Oui ■ Non ■ Ne sait pas / Pas de réponse



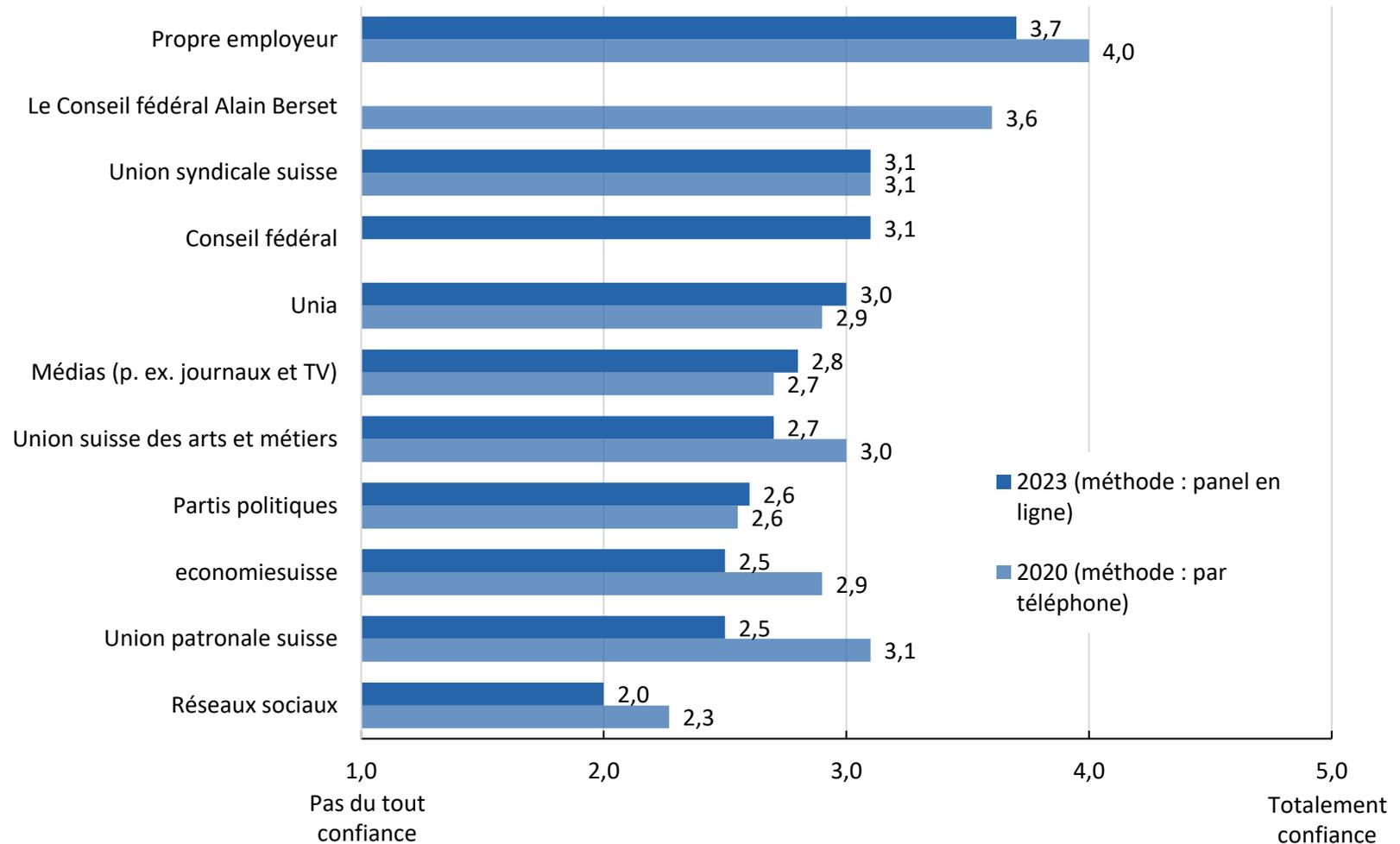
Confiance dans les acteurs

Quel est votre niveau de confiance dans les personnes et institutions suivantes lorsqu'il s'agit de la sécurité de la prévoyance vieillesse en Suisse ?



Confiance dans les acteurs

Quel est votre niveau de confiance dans les personnes et institutions suivantes lorsqu'il s'agit de la sécurité de la prévoyance vieillesse en Suisse ?



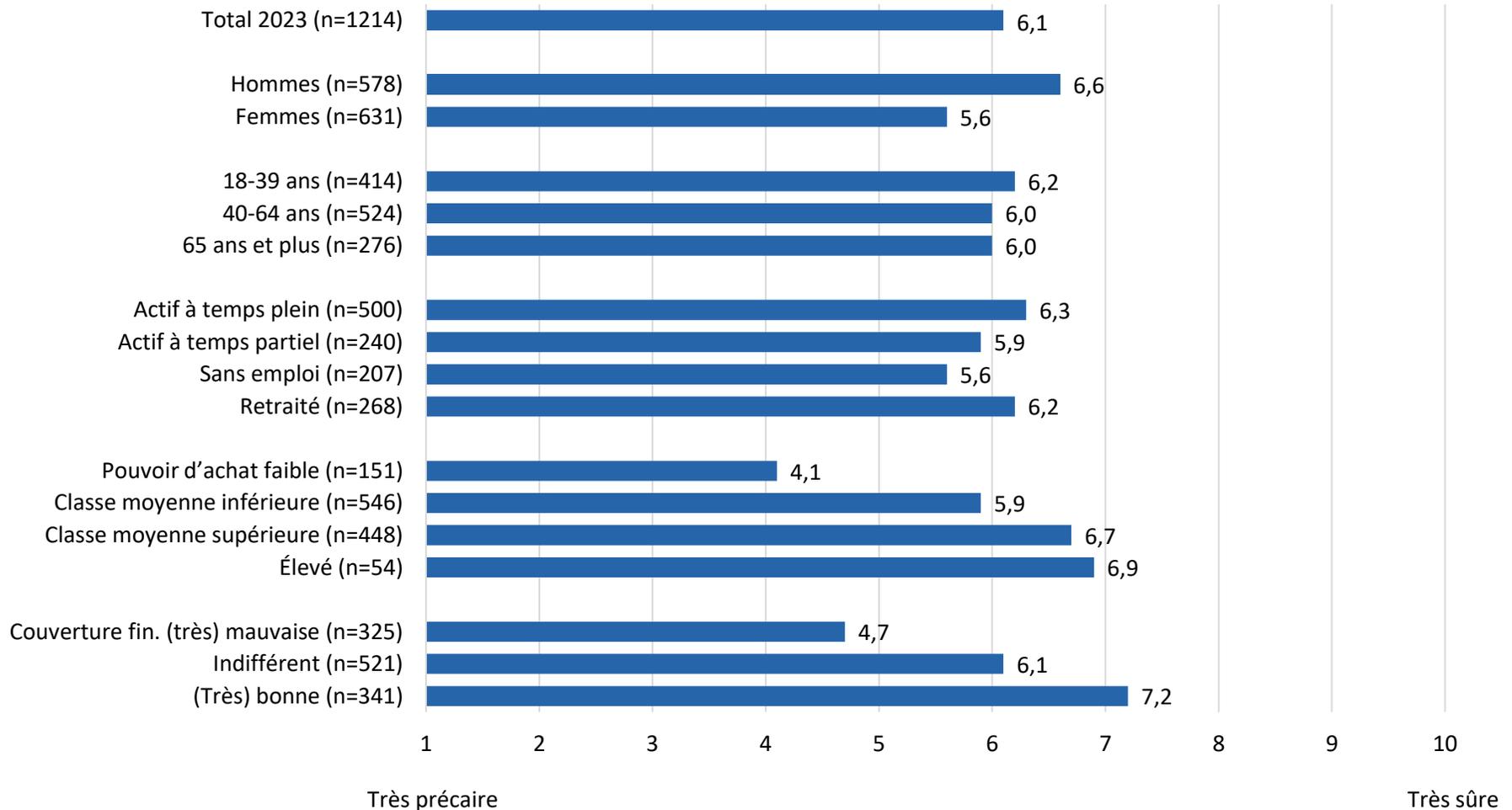
La confiance dans la sécurité de l'avoir de la CP est plutôt faible, tandis que l'inquiétude face à l'inflation est particulièrement forte chez les sondés au pouvoir d'achat inférieur.

Sur une échelle de « 1=très précaire » à « 10=très sûre », les sondés attribuent la note de 6.1 en moyenne à la sécurité de l'avoir de la caisse de pension. Plus le pouvoir d'achat est élevé, plus les sondés estiment bénéficier d'une bonne couverture, et plus ils considèrent sûr l'avoir de la CP.

Sur une échelle de « 1=ne vous préoccupe pas du tout » à « 10=vous préoccupe énormément », l'inquiétude face à l'inflation actuelle obtient la note de 6.4. Meilleure est la situation financière des sondés, plus ils estiment disposer d'une bonne couverture et moins ils nourrissent d'inquiétudes face à l'inflation.

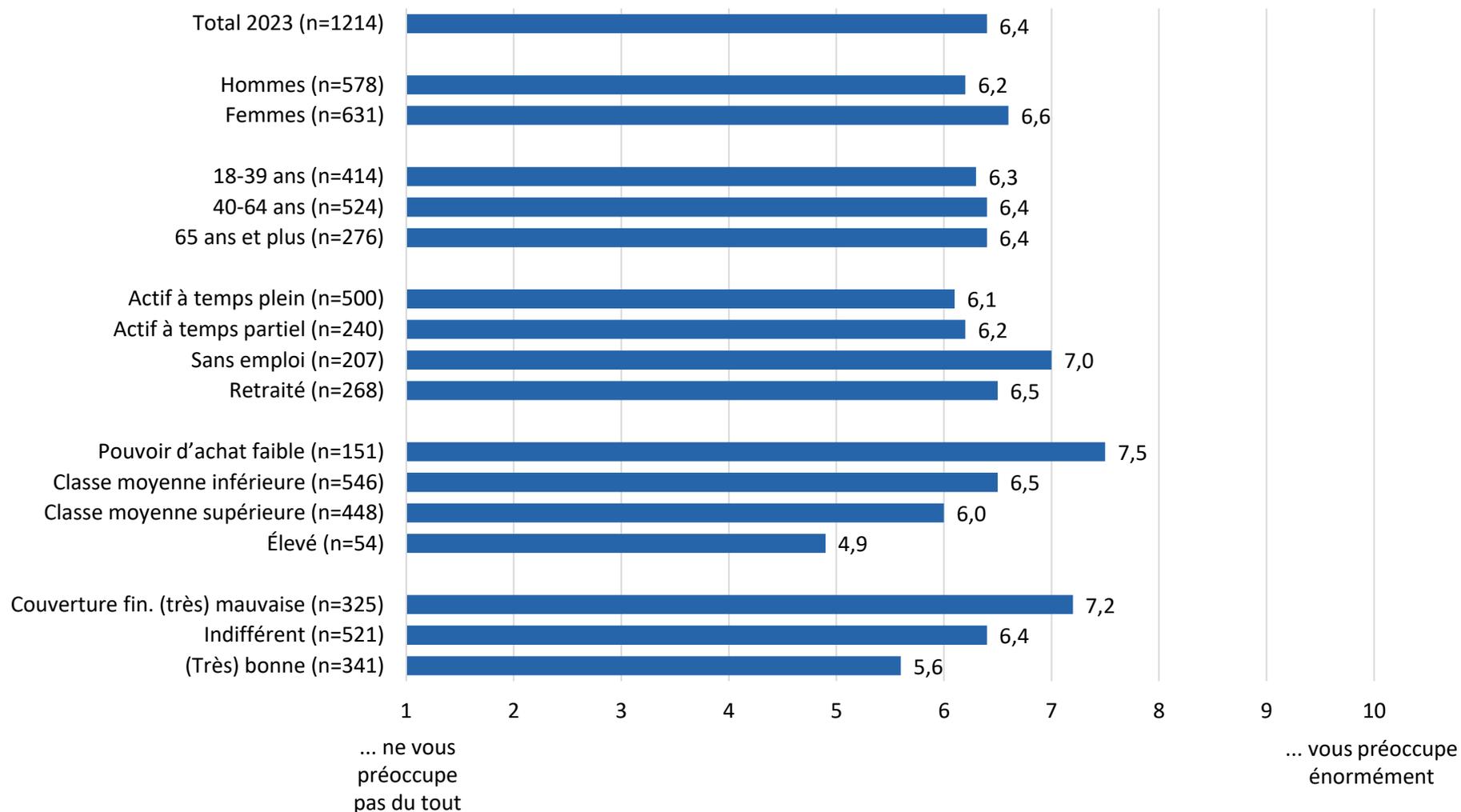
Sentiment de sécurité concernant l'avoir de la CP

La fusion forcée entre le CS et UBS a ébranlé la place financière suisse. Comment estimez-vous la sécurité du capital que vous avez épargné auprès de votre caisse de pension ?



Inquiétude face à l'inflation

Compte tenu de l'inflation actuelle en Suisse, le prix des produits augmente, tandis que le pouvoir d'achat baisse. À l'heure actuelle, cette situation...



Les sondés connaissent la définition de l'inflation et savent que leurs avoirs bancaires sont protégés. Les mesures de sécurité prévues au sein des caisses de pension sont moins connues.

Deux questions de connaissance sur quatre ont obtenu une majorité de bonnes réponses. La plupart d'entre elles ont été données à la question sur l'inflation : 84% des sondés y ont répondu correctement.

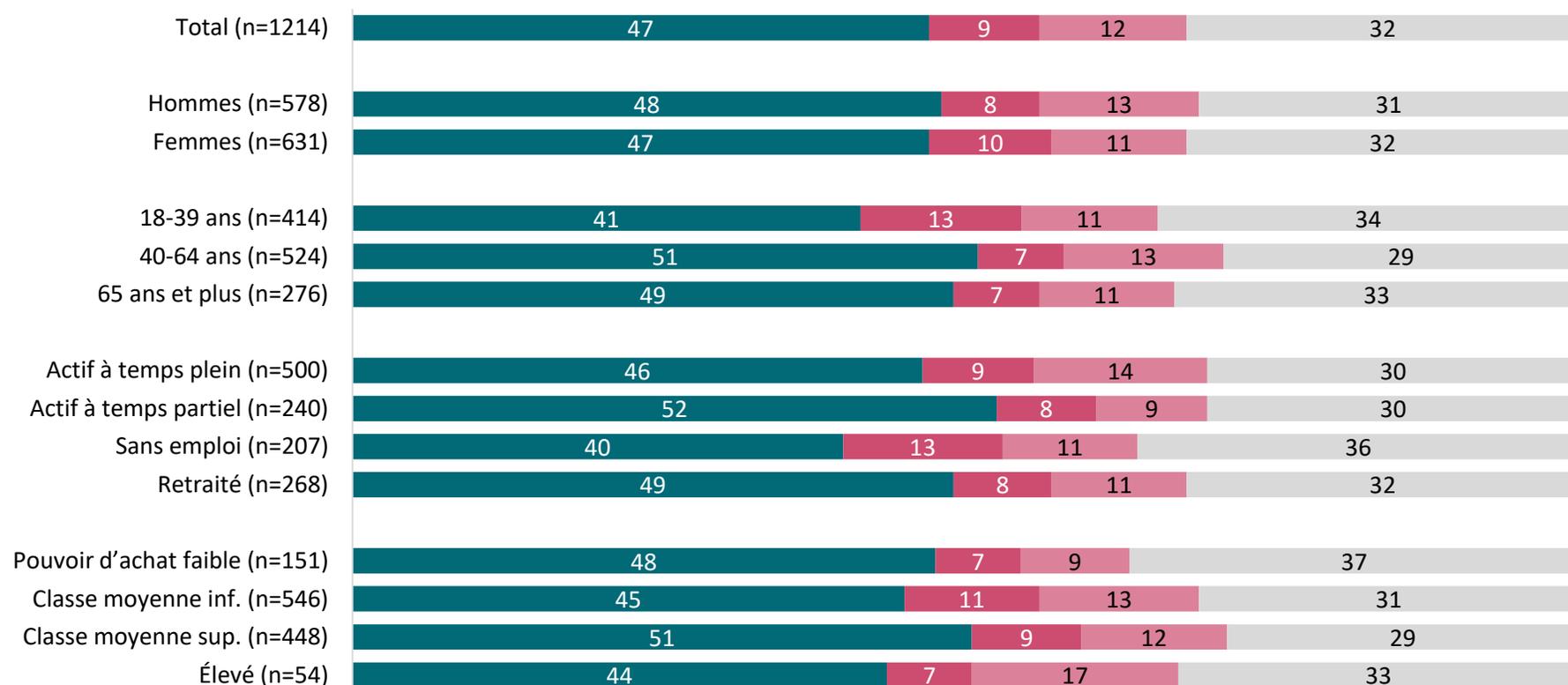
Plus de la moitié des sondés (59%) supposent ou savent qu'en cas de faillite d'une banque, les dépôts sont garantis jusqu'à 100 000 francs, dès lors que la banque concernée a une succursale en Suisse.

Ils sont moins de la moitié (47%) à supposer ou à savoir que le Fonds de garantie intervient en cas de faillite d'une caisse de pension. Près d'un sondé sur dix suppose que les contribuables prennent le relais (9%) ou que les assurés actifs renflouent la CP en versant des cotisations plus élevées (12%).

Seul près d'un sondé sur cinq environ (22%) présume ou sait que les caisses de pension ne sont autorisées à investir qu'à hauteur de 5% maximum de leur fortune globale dans un titre individuel. Ils sont également 10% à supposer qu'il existe une telle disposition, mais pensent que le plafond est de 1%, et non de 5%. Près d'un tiers (29%) des sondés estiment qu'il n'existe aucune restriction légale et près de deux cinquièmes (38%) ne répondent pas à la question (Ne sait pas / Pas de réponse).

Questions de connaissance : faillite d'une caisse de pension

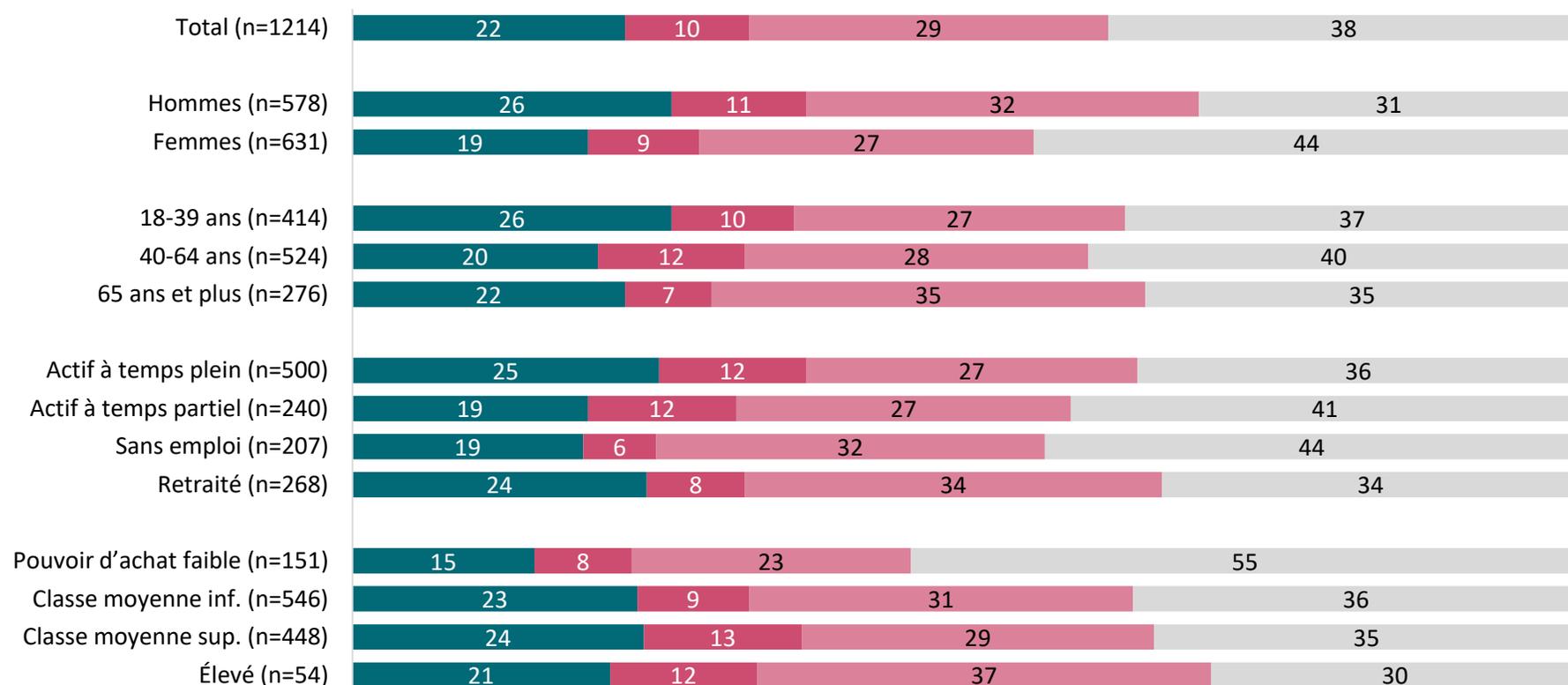
En Suisse, si une caisse de pension fait faillite, ...



- ... le Fonds de garantie intervient. Il garantit 1,5 fois le salaire maximal assuré (soit 123 120 francs à l'heure actuelle). La partie qui dépasse ce seuil n'est pas couverte. [VRAI]
- ... les contribuables prennent le relais. Les avoirs de la caisse de pension sont garantis à 100% par la loi, y compris la part surobligatoire. [FAUX]
- ... les assurés actifs renflouent les caisses de pension en versant des cotisations plus élevées et garantissent ainsi les rentes des actuels retraités. [FAUX]
- Ne sait pas / Pas de réponse

Questions de connaissance : diversification

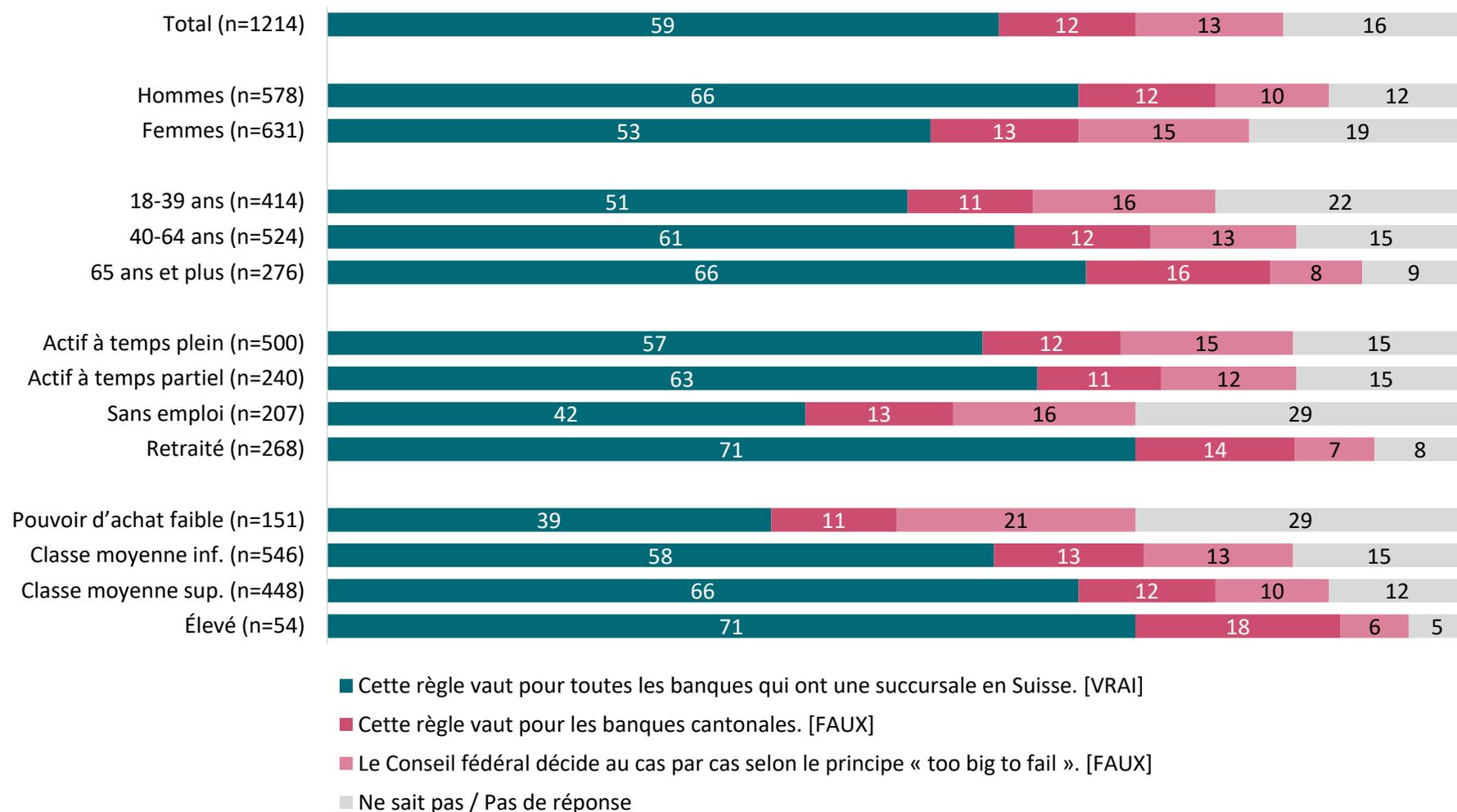
Parmi les affirmations suivantes, laquelle est vraie ?



- Les caisses de pension peuvent investir à hauteur de 5% maximum dans un titre individuel, par exemple dans une action du Credit Suisse. Ainsi, en cas de faillite de la société concernée, elles perdent au maximum 5% de leurs placements. [VRAI]
- Les caisses de pension peuvent investir à hauteur de 1% maximum dans un titre individuel, par exemple dans une action du Credit Suisse. Ainsi, en cas de faillite de la société concernée, elles perdent au maximum 1% de leurs placements. [FAUX]
- Les caisses de pension doivent répartir leurs placements sur un large éventail de titres différents, sans y être toutefois tenues par la loi. [FAUX]
- Ne sait pas / Pas de réponse

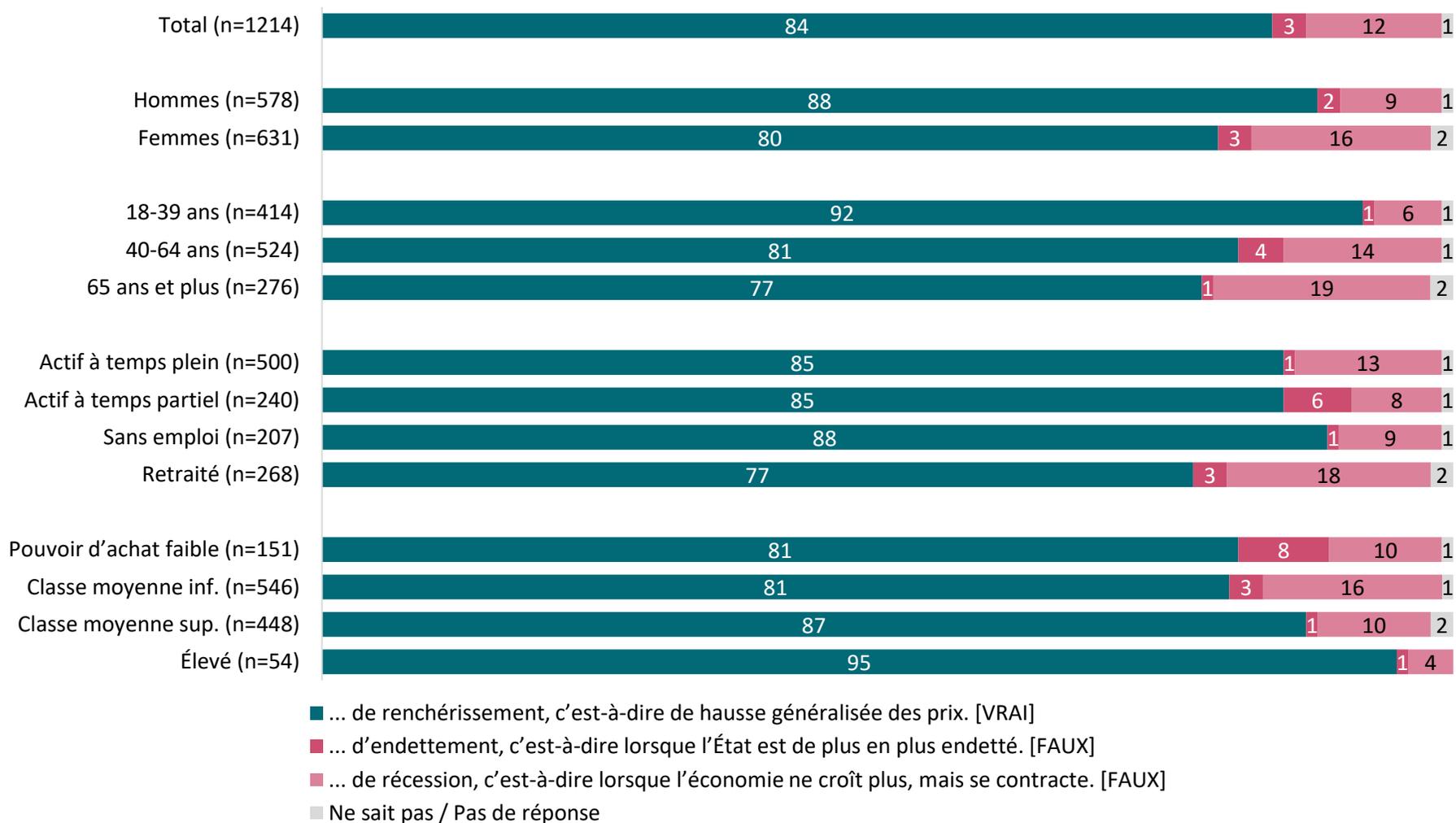
Questions de connaissance : protection des dépôts

En Suisse, si une **banque** fait faillite, les dépôts sont garantis jusqu'à 100 000 francs par client.



Questions de connaissance : inflation

L'inflation correspond à une situation...



Vos interlocuteurs chez AXA IM Schweiz AG



Membre de la direction d'AXA Investment Managers Suisse **AXA Investment Managers Schweiz AG**

Tél. : +41 (0)58 360 79 09
Portable : +41 (0)79 668 89 81
E-mail : werner.rutsch@axa-im.com

Adresse de contact :

Affolternstrasse 42
Case postale 6949
CH-8050 Zurich
www.axa-im.ch

Werner E. Rutsch



De retour en septembre :

Senior Marketing & Communications Manager DACH

Tél. : +41 (0)58 360 78 78
Portable : +41 (0)79 768 81 77
E-mail : elke.schaller@axa-im.com

Elke Schaller

Les informations présentées dans ce document par AXA Investment Managers s'adressent aux investisseurs professionnels au sens du droit suisse. Il ne s'agit ni d'une offre ni d'une invitation à acheter ou à vendre des instruments de placement. Les opinions exprimées dans le présent document reflètent l'analyse d'AXA Investment Managers au moment de sa publication. Cette analyse peut évoluer à tout moment sans préavis. AXA Investment Managers décline toute responsabilité et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et l'exhaustivité des informations mises à disposition. La valeur ou le rendement passé n'offre aucune garantie et ne constitue pas un indicateur de la valeur ou du rendement futur d'un investissement. La valeur et le rendement d'un investissement peuvent augmenter ou diminuer et ne sont pas garantis. Les investisseurs peuvent même, le cas échéant, subir une perte totale. Les investisseurs particuliers sont invités à prendre contact avec leur conseiller en placements. AXA Investment Managers, Affolternstrasse 42, CH-8050 Zurich.